

Randonnée Tout-Terrain en Pays Uzerchois Samedi 3 Octobre 2015

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A retourner impérativement avant le 25 septembre 2015 à cette adresse :

M. BERNON Cédric
42 route de l'age
87200 SAINT BRICE

**130km en Pays
Uzerchois
2 boucles**

PILOTE	VEHICULE
NOM :	Moto : <input type="checkbox"/> Quad : <input type="checkbox"/>
PRENOM :	Marque / Modèle :
Adresse :	Cylindrée :
Code Postal :	Immatriculation :
Ville :	Assurance :
Téléphone :	Compagnie :
Email :	N° de police :
Date de Naissance :	Permis :
	Catégorie : N° :

Activité	Tarif	Nombre	Total
Randonnée + repas de midi	45 €	1	45 €
Repas accompagnateur midi	10 €
Total		

Eléments à joindre impérativement au bulletin d'engagement :

- Un chèque du montant total ci-dessus libellé à l'ordre du **Moto Club Uzerchois**,
- **Si vous ne disposez pas d'une adresse internet**, joindre une enveloppe timbrée à votre nom pour la confirmation d'engagement,
- Les photocopies du permis de conduire, de la carte grise et de l'attestation d'assurance*.

* Les originaux devront être présentés lors du contrôle administratif le jour de la randonnée.

Je soussigné, (Nom, Prénom) déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement ci-joint, en accepter les termes et m'engager à l'observer dans son intégralité,
- Avoir été informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique de la moto tout-terrain, conformément à l'article L321-4 du Code du Sport,
- M'engager à suivre les recommandations et instructions données par l'organisateur,
- Renoncer à tout recours ou poursuites à l'encontre de l'organisateur, des maires des communes traversées et propriétaires des terrains empruntés par la randonnée, pour les dommages matériels ou corporels causés ou subis pendant la manifestation.
- Accepter les éventuelles modifications du déroulement de la manifestation.
- Ne pas être muni d'un GPS pour enregistrer le tracé

Fait à le

Signature précédée de la mention "LU ET APPROUVE"



Email : marsh-mal@wanadoo.fr - tel : 06 33 85 41 12

Randonnée Tout-Terrain en Pays Uzerchois Samedi 3 Octobre 2015

REGLEMENT PARTICULIER

Lieu de Départ : Plan d'eau de Masseret -Lamongerie(19)

Objet : balade tout-terrain ouverte aux Motos et Quads

INSCRIPTION

Chaque participant devra envoyer un bulletin d'engagement dûment rempli et adressé à :

M. BERNON Cédric – 42 rte de l'âge - 87200 SAINT BRICE - Tel : 06 88 33 05 56

Important : remplissez bien la case adresse Email

Le chèque d'engagement à l'ordre du MOTO CLUB UZERCHOIS et les photocopies des permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance valides devront impérativement être jointes à la demande d'engagement. Une confirmation d'engagement par mail sera envoyée avant la manifestation. La liste des engagés à la randonnée sera aussi mise en ligne régulièrement sur notre site <http://www.mcuzerchois.fr>

PROGRAMME

- 07 H 30 Accueil des participants / contrôle administratif /café
- 08 H 30 Départ des premiers participants pour la boucle du matin (environ 80 km).
- 10 H 30 Ravitaillement accompagné du casse-croute matinal
- 12 H 30 Repas au plan d'eau de Masseret-Lamongerie.
- 15 H 00 Dernier départ pour la boucle de l'après-midi (environ 50 km).
- 17 H 30 Arrivée des derniers participants.

TARIF

- Randonnée + Repas du midi.....45€
- Repas accompagnateur midi.....10€

Le départ et le retour s'effectueront au plan d'eau de Masseret-Lamongerie. Le parcours sera entièrement fléché. Les participants partiront par petits groupes. Pour les pilotes peu chevronnés désirant éviter les parties techniques, des déviations seront mises en place (fléchage dur – facile). **Aucune notion de temps imparti ne sera imposée, aucun classement ne sera établi.**

Les Quads partiront 30mn après le dernier départ Moto. Un itinéraire bis est prévu pour les Quads

Le jour de la manifestation, chaque participant se devra de présenter un véhicule en bon état, conforme aux règles du code de la route, régulièrement immatriculé et assuré. Les immatriculations en w sont interdites, celles en ww sont autorisées. **Attention** : les documents originaux seront impérativement contrôlés le matin de la manifestation, ainsi que le n° de cadre de chaque véhicule.

ANNULATION : dans le cas où le déroulement de la randonnée serait rendu impossible (météo, administrativement ou pour quelque raison que se soit), le moto club se réserve le droit d'annuler cette manifestation tant que le départ n'a pas été donné, si le délai le permet les pilotes seront prévenus par téléphone ou mail. **En cas d'annulation le jour même, le Club se réservera la somme de 15€ correspondant aux frais de repas qui sera servi.**

Le moto club se réserve le droit de refuser toute inscription à cette manifestation sans justificatif, les places étant attribuées par ordre de réception des courriers.

Les désistements d'engagés demandés après le 25 septembre ne donneront pas lieu à remboursement (Hors certificat médical, moins les frais de repas).

RAVITAILLEMENT

Un arrêt ravitaillement est prévu sur la boucle du matin à mi-parcours. L'organisation se charge d'acheminer le carburant des participants à la condition impérative que celui-ci soit conditionné dans des **bidons métalliques**.

À midi, les participants reviennent sur leur point de départ. Le ravitaillement pourra donc se faire à leur véhicule.

IMPORTANT : il est rappelé que le droit de passage accordé par la Préfecture, les communes et les propriétaires n'est valable que pour la journée du 3 Octobre 2015. Emprunter le parcours à tout autre moment est passible de poursuites, discrédite l'action du Moto-Club et compromet les manifestations à venir. **GPS Interdit**